

*Affaires courantes*

j'entends de la part des provinces, je crois que cela ne se fera pas sans difficultés.

Par exemple, des ministres de l'Alberta m'ont dit clairement que dans l'état actuel des choses, ils ne voulaient pas que le gouvernement fédéral intervienne dans le champ de la taxation directe, dans la taxe sur les ventes au détail. Donc, dans l'état actuel des choses, nous avons une province qui a adopté une position diamétralement opposée à celle du gouvernement fédéral.

D'autres provinces se demandent quels avantages elles pourraient retirer de cette harmonisation. Je crois que si le gouvernement fédéral ne peut pas régler les questions de contrepartie et d'application, on ne voit pas quelles améliorations pourraient être apportées à la situation actuelle. À mon avis, au moins 70 p. 100 des personnes et organismes qui ont témoigné classaient l'harmonisation au rang des grandes priorités.

Les témoins ont aussi dit qu'il nous fallait simplifier la taxe en éliminant le travail et les complications au niveau local. Beaucoup des détaillants propriétaires consacrent des heures de travail et beaucoup d'argent à remplir les formulaires sur la TPS. Des hommes et des femmes reviennent après la fermeture de leur commerce pour calculer combien ils doivent envoyer à Ottawa. Il faut simplifier les formalités.

Je peux dire à la Chambre que nous améliorerions beaucoup la situation rien qu'en modifiant les formalités pour permettre aux gens de calculer une seule fois par année le montant de TPS perçue qu'ils doivent envoyer à Ottawa. Le rapport contient une recommandation en ce sens et j'estime que c'est une mesure provisoire que pourrait prendre le gouvernement.

La question de la visibilité de la taxe a aussi été soulevée. Je dirais que 50 p. 100 des gens veulent qu'elle soit cachée et 50 p. 100 veulent qu'elle soit visible. Les Canadiens ont examiné les deux possibilités et trouvent des avantages aux deux. Le Parti réformiste a déjà déclaré que toute taxe devait être visible pour que les gens sachent ce qu'ils paient et ce que leur coûte le gouvernement du Canada.

• (1650)

Une autre chose très importante qui est ressortie des audiences sur la TPS, c'est que le gouvernement devrait contrôler ses dépenses afin de réduire le déficit. Le message était clair et net.

Les Canadiens ont également soulevé la question de l'engagement que le gouvernement actuel a pris à l'égard de la TPS. Il est clair pour les Canadiens que le gouvernement libéral a dit qu'il remplacerait la TPS. Lorsque cette promesse a été faite durant la campagne électorale et répétée à maintes reprises, même à la Chambre, les Canadiens ont compris que la taxe leur coûterait moins cher, qu'elle serait beaucoup plus simple et qu'elle n'entraînerait pas de frais administratifs supplémentaires.

Ils pensaient aussi que cette taxe prendrait une nouvelle forme. Je ne sais pas exactement quelle forme ils croyaient qu'elle prendrait ni comment ils en sont arrivés à cette conclusion

compte tenu des solutions de rechange à la disposition du gouvernement.

J'ai demandé à mes électeurs ce que, selon eux, on devrait faire au sujet de la TPS. Au milieu d'avril, j'ai envoyé mon bulletin parlementaire à mes électeurs. Au total, 5 300 d'entre eux ont répondu au questionnaire dans lequel je leur demandais leur opinion sur la TPS, entre autre choses. Je crois que le gouvernement devrait tenir compte de cette opinion, car elle est un bon indice de la façon dont les Canadiens réagiront aux changements qui seront apportés au cours des deux prochaines années.

Voici ce que mes électeurs ont dit. Tout d'abord, 61 p. 100 d'entre eux voulaient que la taxe soit incluse dans le prix des produits et services. Cela est très intéressant, car beaucoup de personnes qui ont témoigné devant le comité ont dit la même chose. Dans le cas de mes électeurs, la proportion était de 61 p. 100.

Deuxièmement, 65 p. 100 voulaient supprimer complètement la TPS, mais seulement une fois que le déficit aura été éliminé.

Il vaut la peine de s'arrêter un instant sur ce point, car ce que les répondants disent réellement, c'est que la TPS ou son remplacement devraient être une mesure fiscale provisoire produisant des recettes d'environ 14 ou 15 milliards de dollars, mais qu'une fois réglé le problème du déficit, cette forme de taxe devrait être supprimée. Voilà ce qu'ils recommandent.

Une grande lacune du rapport présenté à la Chambre tient au fait qu'on n'y aborde pas cette question. Le gouvernement n'a pas pris d'engagement quant à la durée d'application de cette taxe. Elle finira probablement comme l'impôt sur le revenu. À l'époque de la guerre, l'idée d'un impôt sur le revenu a été mise en oeuvre uniquement à titre provisoire, et cet impôt devait être supprimé après un certain temps. Nous connaissons la suite. Aujourd'hui, nous payons toujours de l'impôt sur le revenu, et cet impôt ampute notre chèque de paie d'un fort montant.

Il est vraiment malheureux que les salariés canadiens aient à sacrifier 30 ou 40 p. 100 de leur revenu à l'impôt. Cette proportion est vraiment élevée.

Quoi d'autre mes électeurs avaient-ils à dire? Quatre-vingt-neuf pour cent des répondants veulent que la TPS serve à épouger la dette accumulée, une fois que le gouvernement aura éliminé le déficit. Ils veulent donc également que la taxe serve à payer la dette accumulée. Par ailleurs, 54 p. 100 préféreraient voir diminuer les taux d'imposition après que la taxe aura été supprimée.

• (1655)

Le message est très clair. Ils estiment qu'il est temps que nous nous attachions à réduire le déficit, à réduire les dépenses publiques et, partant, à réduire la fiscalité pour que nous disposions d'une plus forte proportion de notre revenu pour répondre à nos propres besoins, à ceux de notre famille ou à ceux de notre collectivité. Il est donc temps de changer d'attitude.

Telles sont les lacunes du rapport. Tout d'abord, il parle d'instituer une taxe, mais il ne dit pas en quoi elle consistera.